Contratz et Pieces

Concernant les deux donnaoniz

faites par Mre Nicolas Langloys

Me chirurgien a la Communauté

des Mres chirurgiens jurez du College

St Cosme

La 1ere desquelles pieces est l'original du 1er

Contract de donnation faite par led. Sr Langloys

de 31.tt 14.s 6.d de rente sur l'hostel de ville en datte du 28. auril 1574.

ainsinué au Chlet le 17e may ensuivant, Registrée

et homologuée en Parlement le 16. feurier 1581.

le tout aux Charges y Contenues,

La 2e Coppie imprimé d'Extrait tant du d. 1er Contract

de donnation, que d'une autre seconde faite par le

Sr Langloys a la Comté le 19. juin 1574 de 50.tt de

rente en deux parties sur l'hostel de ville, l'une

de 33.tt 6.s 8.d et l'autre de 16.tt 13.s 4.d a la forge d'Espagne au pied

duquel Extrait est l'arrest portant Registrement et

homologation des d. donnations du d. jo. 16. fer 1581

Les autres pieces sont Copies Collationnées

pardevant Noires desd. donnations et des Contracts

de Constitutions y Enoncez justifficatifs de la

propriete desd. rentes ainsy données par le Sr

Langlois, toutes lesq. pieces Cottées seulement

sur l'original dud. 1er Contract de donnation et sur

la derniere des copies y attachées pr le tout et les

autres part premiere, et derniere) de la liasse

Cottée

Premiere de la liasse

Cottée

N. N.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N

ARC 10 d. 16 n°1 LANGLOIS

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE